

UN AUTOMNE 41

BULLETIN DU 1er trimestre 2018



EDITO

Par Christian Retailleau*

27 mai 1943, le CNR

Le 27 mai 1943, il y a 75 ans, se réunissait pour la première fois le Conseil National de la Résistance (CNR). Sous l'impulsion de Jean Moulin, la résistance intérieure se dotait d'un organe fédérateur qui allait adopter, quelques mois plus tard, un programme organisant la lutte armée, préparant l'insurrection à l'échelle nationale et jetant, pour l'après-guerre, les bases politiques, économiques et sociales d'une République porteuse de progrès démocratiques et sociaux.

Cette réunion clandestine, à Paris, se déroulait dans un contexte d'intensification de la résistance armée et de défaites militaires majeures inédites des armées allemandes ; capitulation le 2 février à Stalingrad et retrait d'Afrique du Nord le 12 mai. Cette réunion avait été précédée le 17 avril par celle du Perreux, reconstituant une CGT unique illégale (voir article de L. Le Gac).

L'introduction de la motion votée à l'unanimité au cours de cette séance commençait ainsi : « Le Conseil de la Résistance (1), réuni quelque part en France occupée le 27 mai 1943, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord, par la victoire des armées Alliées, Anglaises, Américaines et Françaises. Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union Soviétique, apportent aux Français qui luttent sur le sol national une grande espérance. Le Conseil s'incline avec piété devant tous ceux qui sont tombés. Il félicite et il remercie les combattants et leurs chefs. Il dit son admiration à tous. »

Après la Libération, cette grande espérance de liberté trouvera son prolongement dans la mise en œuvre du programme du CNR, dont les mesures façonneront le modèle social français jusqu'à aujourd'hui. Au moment où le gouvernement actuel continue le travail de sape des acquis du programme

du CNR, il est important de se souvenir que les résistants se battaient aussi pour une société plus juste.

Le Comité Départemental du Souvenir sera, comme chaque année, au rendez-vous de ce moment historique de la Résistance Française le dimanche 27 mai prochain et appelle d'ores et déjà l'ensemble de ses adhérents à participer aux manifestations qui seront organisées dans les localités. Regrettant cependant que cette Journée Nationale ne soit pas mieux prise en compte par les pouvoirs publics, le Comité a décidé de s'adresser à la Préfecture de Loire-Atlantique et à l'Académie de Nantes pour que la jeunesse soit mieux associée à la connaissance de cet événement.

A cet égard, saluons ici l'initiative du Comité Local d'Indre qui honorera le 27 mai, conjointement avec la municipalité, la mémoire d'Eugène et Léoncie Kérivel, Alphonse Guihot et Lucien Leloir par le dévoilement de plaques commémoratives au cimetière.

Auparavant, le Comité invite ses adhérents aux commémorations de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation qui auront lieu à Nantes et Saint Nazaire le dimanche 29 avril 2018.

Enfin, revenons sur les émouvantes cérémonies organisées en février dernier à Nantes, Sainte Luce sur Loire, Divatte sur Loire et Rezé, qui ont marqué le 75ème anniversaire des procès iniques des 42 et des 16 à l'issue desquels 52 Francs-Tireurs et Partisans (FTP) furent exécutés et 4 déporté(s). Combattants de l'ombre, arrêtés à l'été 1942 avec des dizaines de leurs camarades au plus fort de la domination allemande sur l'Europe, ces hommes dignes et courageux portaient en eux cette grande espérance qui allait aboutir à l'élaboration du programme du CNR et à la libération du pays.

* **Président du Comité du souvenir**

(1) L'adjectif « national » n'apparaîtra qu'à l'automne 1943.

RÉSISTANCE 44
www.resistance-44.fr

Comité du Souvenir des fusillés de Chateaubriant de Nantes et de Loire-Inférieure



Des accords du Perreux à la création du CNR

Raymond Sémat, vous connaissez? «Nantais venu d'ailleurs», né à Mazamet en 1896, tourneur, il travaille à Béziers. En 1932, il s'établit à Nantes où il s'illustre dans l'action syndicale: secrétaire du syndicat unitaire des Métaux, secrétaire de l'UL CGTU, il dirige également la 15ème Union Régionale de la CGTU. A partir de 1935 il se consacre à ses nouvelles responsabilités nationales de secrétaire de la Fédération des Métaux et il prend part aux pourparlers nationaux qui devaient conduire à la réunification syndicale de mars 36, à la veille du Front populaire.

Au cours des négociations de Matignon, il est avec Benoît Frachon l'un des deux «ex-unitaires» signataires des Accords Matignon. Après le congrès de Nantes en 1938, il accède à la Commission administrative de la CGT réunifiée.

Il est arrêté en octobre 1940, en même temps que son fils Roger ainsi que Timbaud, Granet, Poulmarch et tant d'autres syndicalistes livrés aux allemands par le sinistre policier Peyrouton, promu Ministre de l'Intérieur de Pétain. Il est interné successivement à Aincourt, Clairvaux, Fontevrault puis Choisel/ Châteaubriant d'où il s'évade le 16 juin 1941, avec l'aide de Germaine Hénaff. Repris en décembre 1942, il arrive à Voves d'où il s'évade de nouveau le 11 janvier 1944 avant de rejoindre les FTP puis de retrouver ses responsabilités syndicales à la Libération.

Entre temps, il est chargé par B. Frachon de missions à hauts risques. La scission de 1939 avait creusé un fossé entre les deux grandes tendances du mouvement syndical. Les «ex-unitaires» souhaitent que la CGT se réunifie pour contrer l'attentisme, refuser la Charte du travail et lutter contre l'occupant et Vichy. Une première prise de contacts a eu lieu en décembre 1940 au siège de la Fédération du Bois, suivie le 17 mai 1941 d'une rencontre «à caractère informatif» entre des responsables des deux tendances. Certains signes encourageants (notamment le Manifeste des 12, par lequel 9 ex-confédérés et 3 responsables de la CFTC se démarquent de la politique de Vichy) incitent B. Frachon à confier à R. Sémat la mission de prendre contact avec Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT (légale), alors en résidence surveillée à Cahors. En août 1942, R. Sémat a le contact avec Louis Saillant qu'il informe de l'objectif de B. Frachon et la rencontre avec Jouhaux a eu lieu le 22 septembre 1942. Un accord de principe est trouvé.

Certes des clivages persistent mais le processus est enclenché et rejoint le souci de Jean Moulin qui considérait comme prioritaire l'union des forces syndicales les plus susceptibles

d'entraîner les mouvements de Résistance intérieure.

L'arrestation de Jouhaux en novembre 1942 et celle de Sémat en décembre ont interrompu les contacts. C'est alors André Tollet qui est chargé de les rétablir avec l'aide de Henri Raynaud, autre évadé de Châteaubriant, en lien constant avec Benoît Frachon. Les contacts sont repris en janvier 1943 puis l'accord est scellé le 17 avril 1943 au Perreux avec Louis Saillant et Robert Bothereau, ouvrant la voie à la réunification clandestine de la CGT.

La réunification, bien qu'imparfaite, a eu trois conséquences importantes:

1. Elle a entraîné les ex-confédérés dans une condamnation de la Charte du travail et au-delà dans la condamnation de la politique générale du régime de Vichy;

2. Elle a permis après l'effondrement du début de l'Occupation, une augmentation sensible des effectifs et un regain des luttes syndicales.

3. Elle a permis que le syndicalisme résistant prenne toute sa place dans les organes de la Résistance. La CGT est représentée au CNR par Louis Saillant, la CFTC l'est par Gaston Tessier. Des syndicalistes de la CGT et de la CFTC siègent à l'Assemblée consultative d'Alger (sur les 22 rapports ou propositions qui y sont déposées, 9 sont le fait de la CGT)

Certes, réalisée au niveau confédéral, la réunification fut plus difficile au niveau des Fédérations et des UD. Ainsi il ne semble pas qu'elle ait pu se réaliser en Loire-Inférieure, notamment en raison des vagues d'arrestations des militants ex-unitaires qui agissent à la fois sur le terrain revendicatif et sont actifs dans la lutte politique et militaire contre Vichy et l'occupant et sont les principales victimes de la répression. La CGT reste géographiquement coupée entre la région nantaise dominée par les amis de L. Jouhaux (A. Péneau et G. Goudy) tandis que la région nazairienne (Jouvance et Blanchard) est aux mains des amis de Belin, ex-numéro 2 de la CGT devenu Ministre du travail de Vichy.

Les Accords du Perreux conclus verbalement entre les représentants des deux tendances syndicales ont constitué un tournant majeur et donné un formidable élan à la Résistance. Ils ont apporté à Jean Moulin des éléments de conviction pour surmonter les réticences et réussir à créer le 27 mai 1943 le Conseil National de la Résistance dans lequel la CGT était représentée, jouant un rôle essentiel dans l'élaboration du programme du CNR et par conséquent dans les réformes économiques et sociales de la Libération.

Loïc LE GAC

A propos du contenu de l'exposition présentée par l'article de JP Le Maguet dans le Patriote Résistant de février.

Nous avons adressé cet article au PR qui n'a pas donné suite. Nous le regrettons d'autant que nous considérons le journal de la FNDIRP pour sa qualité et son apport à la mémoire

L'article du Patriote Résistant n° 849 de janvier 2011 « Une réévaluation complète de l'Histoire de l'Europe ? » alerte particulièrement dans sa deuxième partie sur une certaine réécriture de l'histoire, l'auteur Günter Morsch attirait l'attention sur la résolution du Parlement européen du 2 avril 2009, qui amalgame stalinisme et nazisme. Certains « spécialistes » comme Stéphane Courtois ou Franck Liaigre, ne manquent jamais une occasion de faire ce genre d'amalgame, dans leur crédo anticommuniste, en déformant au besoin la réalité.

Cette falsification de l'histoire est aussi le fil conducteur de la droite et l'extrême droite en France et en Europe. La FNDIRP et son journal Le Résistant Patriote ont dénoncé depuis longtemps ce type d'amalgame.

Günter Morsch, directeur de la Fondation des mémoriaux du Brandebourg et Président du mémorial de Sachsenhausen, se livre à une analyse sérieuse et sans complaisance du fascisme et du nazisme de 1933 à 1945, mais aussi du stalinisme, en citant notamment le film de Andrej Wajda, Katyn, et en rappelant ce que fut le goulag.

Le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 est le prétexte invoqué pour faire cet amalgame sans analyser les raisons qui ont conduit à ce pacte, certes contre nature, le refus des puissances européennes, Angleterre et France, d'engager avec l'URSS les négociations pour renforcer, notamment après les accords de Munich de 1938, la construction d'une opposition à l'Allemagne nazie, c'est donc en ignorant volontairement les causalités historiques que l'amalgame est fait. Il ne s'agit pas pour autant d'ignorer ni de sous-estimer le stalinisme et ses crimes.

Pour autant nous refusons l'amalgame entre fascisme, hitlérisme et stalinisme. À plus forte raison nous condamnons l'amalgame fascisme, hitlérisme et communisme, entre une idéologie criminelle et une idéologie humaniste.

Or quelle n'a pas été notre stupéfaction de lire dans la plaquette « S'engager pour la Liberté de la France » diffusée par le Musée de Châteaubriant :

« Lorsque la guerre éclate en septembre 1939, l'Europe connaît de vives tensions géopolitiques depuis les années 1920 avec la montée de régimes dictatoriaux en Italie (le fascisme de Mussolini), en Allemagne (le nazisme de Hitler), et en URSS (le communisme stalinien) »

Ne s'agit-il pas là d'une réécriture de l'histoire, de l'effacement de ce qu'a été la montée du fascisme dès 1920 en Italie, puis en Europe, du nazisme dont il faut le rappeler, les militants communistes ont été les premières victimes, les premiers internés dans les camps de concentration nazis ou les geôles de Mussolini ?

Comment ne pas comprendre que les familles, les enfants des Résistants communistes, cégétistes, les communistes eux-mêmes, réagissent vivement devant un tel amalgame et une falsification de l'histoire ? C o m m e n t écrire que les membres du PCF sont pourchassés par Vichy, alors que dès le 26 septembre 1939, le PCF est interdit, ses députés arrêtés le 8 octobre 1939, condamnés, internés et déportés à Maison Carrée en Algérie sur ordre de Daladier, puis la clique Pétain, Laval, Pucheu, Darnand, prendra le relais pour les livrer aux nazis, fusillés à Châteaubriant, Nantes et au mont Valérien dès 1941.

Il s'agit bien là d'une réécriture de l'histoire dans une plaquette largement diffusée et sur le site des amis du musée de Châteaubriant, dans l'exposition temporaire devant circuler. Que retiendront les publics qui visitent le Musée et qui lisent cette plaquette et particulièrement la jeunesse, les scolaires qui n'ont pas la connaissance et les éléments pour comprendre cette période de notre histoire ?

Notre Comité poursuit depuis de nombreuses années son travail pour la transmission de la mémoire, inlassablement, pour faire connaître le combat des Résistants, qu'ils soient communistes, socialistes, gaullistes, croyants ou non croyants, immigrés comme les républicains espagnols en Loire Inférieure, dont cinq d'entre eux furent fusillés en 1943, à la suite des plus grands « procès » contre les résistants communistes, procès dits des 42 et des 16, qui conduisirent à l'exécution de 50 d'entre eux.

Si le travail des historiens est important pour écrire et transmettre la mémoire et l'histoire, la vigilance militante des témoins, de plus en plus rare, de leurs enfants, de leurs familles, des militants de la classe ouvrière ne l'est pas moins. Cette vigilance ne doit pas faiblir, ne doit pas s'effacer, elle est un garant pour que l'histoire ne soit pas réécrite, ne disparaisse sous la pression de politiques formatées en France et en Europe.

Hommages aux FTP Nantais

Toutes les informations complémentaires sur www.resistance-44.fr

Le 75^{em} anniversaire des fusillades et déportations suite aux parodies de procès dits des 42 et des 16 orchestrés par les nazis, qui voulaient criminaliser la Résistance des groupes FTP nantais a été marqué, du 8 au 25 février, par plusieurs cérémonies à Nantes et dans sa région.

La première des manifestations fut l'hommage rendu devant les plaques mémorielles de la **Maison des syndicats** comportant 116 noms de syndicalistes victimes de la répression de l'occupant et du régime de Vichy.



Au terrain du Bêle

à Nantes en présence des autorités civiles et militaires et de représentants de nombreuses associations de la Résistance, un émouvant hommage marqué par l'appel aux morts égrené magistralement par les comédiennes Claudine Merceron et Martine Ritz qui par de courts textes, chants, poèmes rappelèrent aussi que ces hommes étaient pour l'essentiel de jeunes ouvriers. La chorale Jean-Baptiste Daviais interpréta le Chant des partisans et le Chant des marais.

Sainte-Luce-sur-Loire

Devant la statue érigée en mémoire



UNE ALLEE DES FRERES HERVE

Puis l'assistance se porta à quelques centaines de mètres afin de dévoiler la plaque de l'Allée des frères Hervé tous deux fusillés, l'un à Nantes, l'autre à Rennes*. À cette occasion Madame Meyer représentant le maire de Nantes Johanna Rolland s'adressa à l'assistance après Jean Chauvin, fils de fusillé pour le Comité du souvenir.

de Renée Losq, place Jean Losq, Christian Retailleau, nouveau président du Comité du souvenir, puis Monsieur Alix, maire de la commune s'adressèrent à l'assistance.

à Divatte sur Loire

se clôturait avec l'allocution de Loïc Le Gac,* membre du bureau du Comité, ce 75^{em} anniversaire en hommage aux résistants des «procès» des 42 et des 16.

A REZE



Enfin, le dernier week-end de février une ultime cérémonie se déroula au cimetière Saint-Paul

de Rezé où sont inhumés 16 de ces résistants. Gilbert Boissard, fils de fusillé puis Monsieur Gérard Allard*, maire de la commune prononcèrent les allocutions.

Le Comité départemental a beaucoup oeuvré depuis 15 ans afin de pérenniser cette mémoire.

Un colloque, des conférences, des publications, un livre, un film... ont été réalisés. Des voies principalement à Nantes, ont reçu le nom de Résistants. Un monument, oeuvre d'un artiste allemand, a été élevé en 2006, grâce à une souscription, sur le carré des républicains espagnols dans le cimetière de la Chapelle Basse-mer où ils reposent depuis 1943.

Jusqu'au début des années 80, le site du Bêle était un terrain militaire, les organisations qui rendaient hommage aux fusillés devaient obtenir l'autorisation des autorités militaires pour pénétrer sur les lieux, ce qui ne fut pas toujours accordé, les discours en hommage aux fusillés dérangeaient... Depuis 1945, les autorités de la République ne participaient pas à cet hommage. La municipalité de droite élue de 1983 à 1989 décida même de démolir le champ de tir, une fois les terrains rétrocédés à la collectivité territoriale.

C'est l'action des élus communistes et des associations qui permit de conserver ce qui constitue aujourd'hui le monument du terrain du Bêle.

Avec le 60^{em} anniversaire en 2003, le comité décida et sollicita le soutien de la ville de Nantes et de son maire afin de pérenniser les cérémonies en mémoire des FTP des «procès» des 42 et des 16.

*Retrouvez les allocutions sur www.resistance-44.fr